

CORPORATE EVENT NOTICE: Introduction par offre au public

KKO INTERNATIONAL SA

PLACE: Paris

**AVIS N°:** PAR\_20150923\_07424\_ALT

DATE: 23/09/2015
MARCHE: Alternext Paris

Pour faire suite aux avis BRX\_20150922\_01232\_ALT et PAR\_20150922\_07365\_ALT

Informations relatives à l'Offre en Belgique et l'Offre à Prix Ouvert en France (l' "OPO") et à leur Centralisation  Période de souscription  Du 16/09/2015 au 08/10/2015 à 16 heures (heure		
·	de Bruxelles/Paris) pour l'Offre en Belgique et l'Offre à Prix Ouvert en France (l' "OPO"), pour les souscriptions aux guichets et celles par Internet.	
Allocation à l'OPO (en France)	Si la demande exprimée dans le cadre de l'OPO en France et de l'Offre en Belgique le permet, le nombre d'actions allouées en réponse aux ordres émis dans le cadre de l'OPO en France et de l'Offre en Belgique sera au moins égal à 25% des actions offertes conjointement pour la France et la Belgique.  Si la demande exprimée dans le cadre de l'OPO en France et de l'Offre en Belgique est inférieure à 10% des actions offertes, le nombre d'actions allouées en satisfera 100% de la demande exprimée.	
	L'OPO en France est centralisée par Euronext Paris S.A L'Offre en Belgique est centralisée par Weghsteen seulement.	
	La demande exprimée dans le cadre de l'Offre en Belgique suivra les mêmes règles d'allocation que l'OPO en France. Ainsi, si la demande exprimée dans le cadre de l'OPO	

	en France est supérieure à 10% des actions offertes et fait l'objet d'une réduction, alors le taux de réduction appliqué à la demande exprimée dans le cadre de l'OPO en France sera appliqué à la demande exprimée dans le cadre de l'Offre en Belgique.  Pour plus d'informations, veuillez vous référer au
	Prospectus.
Date d'admission à la cote	15/10/2015
Types d'ordres de souscription	Ordres A 1 (« A1 ») Ordres A 2 (« A2 »)
Décomposition des ordres de souscription	A1 : 1 à 200 actions (inclus) A2 : au-delà de 200 actions
Modalités de réduction des ordres	Ordres arrondis au nombre entier immédiatement inférieur
Validité des ordres	Les ordres seront irrévocables après la fin de la Période de l'Offre (c'est-à-dire le 8 octobre 2015, à 16 heures (heure de Bruxelles))
Transmission des ordres dans SCORE	Les Membres de Marché devront saisir les dépôts de leurs clients dans SCORE le 09/10/2015 avant 10h00 au plus tard.
Utilisation de l'outil SCORE	Toute demande de nouvel accès devra être adres- sée à l'équipe Corporate Actions d'Euronext ( corporateactionsfr@euronext.com) au plus tard 3 jours de bourse avant la centralisation soit le 06/10/2015. Toute question relative à l'utilisation de SCORE devra de même être adressée à l'équipe Corporate Actions d'Euronext au numéro de téléphone sui- vant : +33.(0)1.85.14.85.93.
Informations relatives au règlement-livraisor et à l'Offre à Prix Ouvert en France	n des titres acquis à l'Offre en Belgique
Date de règlement-livraison	13/10/2015
Date de négociation des instructions	09/10/2015
Agent R/L pour l'offre au public en France	KBC Securities (1881), pour le compte de Weghsteen (1977)
Date limite de transmission des instructions	12/10/2015 à 12h00 (heure de Bruxelles/Paris)

## Caractéristiques des actions ordinaires :

Libellé: KKO INTERNATIONAL

Code ISIN: BE0974284169 Code Euronext: BE0974284169

Mnémonique: ALKKO

Les renseignements fournis dans le présent avis sont donnés uniquement à titre d'information afin d'assurer le bon fonctionnement du marché et ne constituent pas une recommandation d'investissement.

Le contenu du présent avis est fourni « en l'état » sur base d'éléments communiqués à l'opérateur de marché sans aucune garantie ou engagement de quelque nature que ce soit par Euronext. Euronext décline toute responsabilité quant à l'utilisation directe ou indirecte du contenu du présent avis, notamment pour toutes pertes ou dommages liés. Aucune information contenue ou à laquelle il est fait référence dans cet avis ne peut être considérée comme créatrice de droits ou d'obligations. La création de droits et d'obligations afférents à des instruments financiers qui sont négociés sur les marchés opérés par les filiales d'Euronext ne peut résulter que des seules règles de l'opérateur de marché concerné.

Les marchés d'Euronext comprennent notamment les marchés opérés par Euronext Amsterdam, Euronext Brussels, Euronext Lisbon, Euronext Paris et Euronext UK Markets, définis respectivement comme les marchés d'Amsterdam, de Bruxelles, de Lisbonne, de Paris et de Londres, selon le contexte.

Euronext désigne Euronext N.V. et ses affiliés. Pour toute information concernant les marques et droits de propriété intellectuelle d'Euronext, merci de vous référer au site Internet suivant https://www.euronext.com/terms-use.

© 2014, Euronext N.V. - Tous droits réservés



CORPORATE EVENT NOTICE: Initial Public Offering

KKO INTERNATIONAL SA

LOCATION: Paris

**NOTICE**: PAR\_20150923\_07424\_ALT

DATE: 23/09/2015
MARKET: Alternext Paris

Following BRX\_20150922\_01232\_ALT and PAR\_20150922\_07365\_ALT

Subscription period	From 16/09/2015 to 08/10/2015 at 4p.m. (CET) for
	both OPO and GP for orders placed at branches of
	financial institutions and by Internet
Allocation to the OPO	Depending on the level of the demand within the OPC
	In France, allocated shares must equal to at least
	25% of offered shares. If the demand is less than
	10% of shares offered, the demand will be served
	at 100%.
	The French OPO will be centralised only by
	Euronext Paris S.A.
	The allocation rules will follow the same method as
	the one in France.
	If the demand is higher than 10% of offered shares
	and is prorated therefore the same proration rate
	will be applied to the demand in Belgium.
	The Belgian OPO will be centralised only by
	Weghsteen.
	For further details, please refer to the prospectus.
Listing date	15/10/2015
Types of subcription orders	A Priority 1 ("A1")
	A Priority 2 ("A2")
Susbcription orders breakdown	A1: 1 to 200 shares (inclusive)
	A2: above 200 shares
Proration method	Rounded down
Validity of orders	Subscription orders placed are irrevocable
	and will be valid up to (and including)
	08/10/2015

Collection of orders in SCORE	Market members will key subcription orders in SCORE on 09/10/2015 at 10:00am CET at the latest
SCORE operational support	Any request for access must be sent to the Corporate Actions Team of Euronext (corporateactionsfr@euronext.com) at least 3 trading days before the date of centralization i.e. on 06/10/2015.  For any questions about SCORE, please contact the Corporate Actions Team at the following phone number: +33.(0)1.85.14.85.93
Settlement details of shares acquired within the	OPO .
Settlement date	13/10/2015
Trade date of settlement instructions	09/10/2015
Settlement agent	KBC Securities (1881), on behalf of Weghsteen (1977)
Instruction input deadline	12/10/2015 at 12p.m. (CET)

## **Shares main characteristics:**

Product name: KKO INTERNATIONAL

ISIN: BE0974284169 Euronext code: BE0974284169

Symbol: ALKKO

The present notice and the contents thereof are only provided for information purposes in order to facilitate the fair, orderly and efficient functioning of the market and is not a recommendation to engage in investment activities. The contents of this notice are provided "as is" based on information provided to the market operator without representation or warranty of any kind. Euronext will not be held liable for any loss or damages of any nature ensuing from using, trusting or acting on information provided. No information set out or referred to in this notice shall form the basis of any contract. The creation of rights and obligations in respect of financial products that are traded on the exchanges operated by Euronext's subsidiaries shall depend solely on the applicable rules of the market operator.

The Euronext Markets comprise the markets operated by Euronext Amsterdam, Euronext Brussels, Euronext Lisbon, Euronext Paris and Euronext UK Markets, referred to respectively as the Amsterdam, Brussels, Lisbon, Paris and London markets, as relevant.

Euronext refers to Euronext N.V. and its affiliates. Information regarding trademarks and intellectual property rights of Euronext is located at https://www.euronext.com/terms-use.

© 2014 Euronext N.V. - All rights reserved